

L'EXTRÊME DROITE AU TRAVAIL



COLLECTION ACTUALITÉS DE L'HISTOIRE



**L'extrême droite et
le mouvement syndical
de 1898 à nos jours**

INTRODUCTION

Le monde du travail n'est pas imperméable aux idées véhiculées par l'extrême-droite.

Plusieurs faits en témoignent, comme l'enracinement du Front national dans les scrutins électoraux, la médiatisation de militants syndicaux s'affichant ouvertement comme frontistes ou encore la difficulté à mener le débat sur la nature et le programme de l'extrême-droite, y compris à l'intérieur de nos syndicats.

Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs :

La crise économique et sociale et l'affaiblissement important depuis les années quatre-vingt des organisations syndicales et politiques dans les quartiers populaires et les bassins industriels en crise,

L'absence de perspectives politiques claires offrant un projet alternatif crédible et saisissable par le plus grand nombre,

L'appropriation des thèmes et des propositions de l'extrême-droite par la droite parlementaire et une partie de la « gauche » : déchéance de nationalité, état d'urgence, mais également fermeture des frontières aux réfugiés et criminalisation du mouvement syndical.

Le matraquage médiatique offrant des tribunes régulières aux représentants ou aux thèmes privilégiés du Front national.

L'habileté politique et médiatique des dirigeants du Front national qui masquent les orientations réelles de leur programme par un « verni social ».

Ce constat posé, il faut aussi réaffirmer que si le Front national a une assise électorale plus importante lors des derniers scrutins, le premier parti de France est aujourd'hui celui des non-inscrits et des abstentionnistes. De même, l'idée que les ouvriers et les chômeurs voteraient massivement pour le Front national ne se vérifie pas aussi facilement que les sondages le laissent entendre. Enfin, l'extrême-droite est loin d'être monobloc, comme le rappelle la cartographie dressées par le site internet La Horde¹.

Cette brochure propose de compléter, en abordant l'histoire des tentatives d'implantation de l'extrême-droite dans le syndicalisme, le hors-série des *Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale* intitulé « Le Front national démasqué par l'histoire » et paru en 2012. Celui-ci revient en effet sur les racines idéologiques et politiques du Front national et sur son histoire

depuis sa création en 1972.

Elle n'aborde que les grandes expériences syndicales de droite et d'extrême-droite et n'évoque pas les tentatives sans lendemains que furent par exemple l'Union Générale des Travailleurs (UGT) créée par le groupuscule néofasciste Ordre Nouveau en 1970 ou l'Association pour un Syndicalisme Libre (ASL) constituée par le Parti des Forces Nouvelles en 1974.

Enfin, elle ne développe pas non plus le travail d'implantation, de noyautage de militants d'extrême-droite au sein des organisations syndicales représentatives, et notamment chez Force ouvrière, la CFTC ou encore la CGC.

Ces tentatives sont au nombre de quatre : les Jaunes de France (1898-1912), la confédération des syndicats professionnels français (1936-1940), le syndicalisme dit « indépendant » ou « libre » (1948-1984), les syndicats FN (1995-1997), à laquelle s'ajoute l'histoire de la tendance « Syndicats » au sein de la CGT (1936-1940).

À chaque fois, la CGT a combattu ces tentatives et a contribué à leur mise en échec. Pour suivre cette lutte est plus que jamais nécessaire et connaître cette histoire est une arme supplémentaire pour les militants.

Brochure réalisée par l'IHS-CGT Métallurgie

94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris | 01 53 36 86 38 | ihs.gas.free.fr

Rédaction : Emeric Tellier | Maquette : Rudy Jean-François

Avril 2016 - Pixartprinting, Italie

En couverture : manifestation à Saint-Étienne [1930 - 1935] © coll. IHS CGT métallurgie

(1) <http://lahorde.samizdat.net/2015/09/28/cartographie-de-lextreme-droite-francaise-mise-a-jour-2015/>.

LA FÉDÉRATION DES JAUNES DE FRANCE (1898-1912)

L'affirmation de la CGT, à partir de son congrès fondateur de Limoges en 1895, inquiète les milieux politiques et industriels. Certains décident alors de soutenir le syndicalisme « indépendant » qui s'exprime en opposition aux grèves qui secouent Montceau-les-Mines et Le Creusot entre 1898 et 1901.

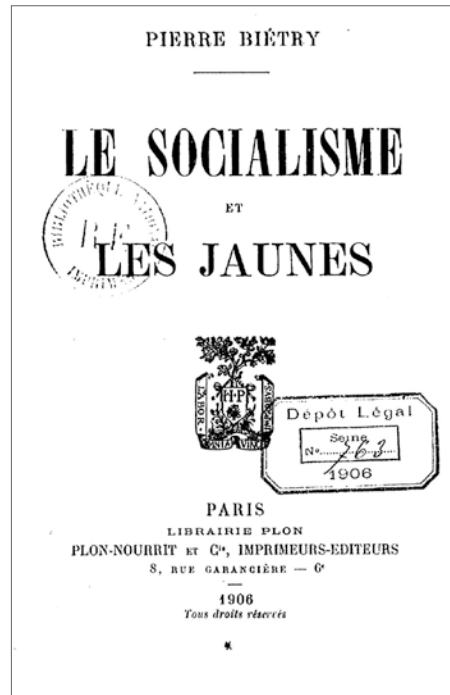
Sous la direction de Paul Lanoir, cheminot de la Compagnie Paris-Orléans, des syndicats s'organisent en mars 1901 en « Union fédérative des syndicats et groupement ouvriers de France et des colonies », avec le soutien de la presse de droite, d'industriels et de figures politiques nationalistes. Six mois plus tard, une bourse du travail indépendante est inaugurée à Paris, dans le III^e arrondissement.

En mars 1902, l'Union tient son premier congrès national à Saint-Mandé, en région parisienne. Officiellement, 203 délégués représentent 317 syndicats groupant 200 000 salariés. Ce chiffre, s'il est sans doute à diviser par deux pour s'approcher de la réalité, est à comparer aux effectifs de la CGT à la même période. La jeune centrale, réunie en congrès à Montpellier en septembre de la même année revendique alors 120 000 adhérents pour 1 400 syndicats.

Mais alors que cette réussite est salvée par la presse de droite, une scission frappe l'Union au lendemain de son congrès. Fragilisée, celle-ci accumule les difficultés et disparaît finalement à la fin de l'année 1903.

Le responsable de cette scission est Pierre Biétry. Né en 1872 sur le Territoire de Belfort, il travail-

lait chez Japy, dans l'horlogerie. Dirigeant des dures grèves de 1899 dans la métallurgie, il fut condamné à un mois de prison et renvoyé de son entreprise.



Couverture de l'ouvrage de Pierre Biétry, *Le Socialisme et les Jaunes* (1906)

© <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5450489g>.

Un an plus tard, il opère un retournement politique complet et dénonce la lutte des classes et la grève générale. Il rejoint alors l'Union fédérative en qualité de secrétaire général adjoint. En désaccord avec Paul Lanoir, il quitte l'organisation pour fonder la Fédération des Jaunes de France en avril 1902. Faute de moyens, celle-ci disparaît dès le mois de juin.

Loin de baisser les bras, les Jaunes s'attellent à un long et patient travail de reconstruction qui aboutit à la constitution en décembre 1902 d'une nouvelle « Union fédérative des ou-

vriers et syndicats professionnels indépendants ». En juillet 1903, une nouvelle bourse du travail indépendante voit le jour à Paris et un journal, *Le Jaune*, paraît à partir du 1^{er} janvier 1904.

Cet essor rapide trouve son origine dans la capacité de Pierre Biétry à obtenir l'appui de diverses secteurs de la droite : droite radicale, milieu royaliste (entourage du duc d'Orléans, de la duchesse d'Uzès), milieux catholiques, milieu bonapartiste ou encore des milieux industriels, avec Gaston Japy et la famille Peugeot.

En 1906, le mouvement connaît son apogée et compte vraisemblablement plus de 100 000 adhérents. Ses principaux points d'appuis sont la région parisienne, le Nord et l'Est. On relève de nombreuses implantations dans la bijouterie et la métallurgie, avec notamment l'Union des syndicats métallurgistes de Meurthe-et-Moselle qui regroupe 20 000 syndiqués.

Cette année-là, Pierre Biétry est élu député de Brest et les Jaunes entrent en politique, avec pour objectif de fédérer l'ensemble de la droite. À cette fin, un nouveau parti politique, le « parti propriétaire » est fondé en mai 1908. Son programme politique est basé sur trois piliers : l'accès des ouvriers à la propriété privée (d'où l'intitulé du parti), la liberté d'enseignement, c'est-à-dire la possibilité pour l'Église de conserver ses écoles confessionnelles (les débats sur la laïcité et la séparation de l'Église et de l'État sont alors vifs) et un antisémitisme virulent.

Les Hommes du jour

Dessin de A. Delannoy

Texte de Flax



PIERRE BIÉTRY

7 Novembre 1908. — N° 42
10 Centimes

Le prochain numéro sera consacré à
Lucien DESCAVES

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

38, Quai de l'Hôtel-de-Ville, 38 — PARIS (IV^e)

Administrateur: Henri FABRE

Abonnements

UN AN	6. »
SIX MOIS	3. »
TROIS MOIS	1.50
ÉTRANGER	8. »

Caricature de Pierre Biétry paru dans *Les Hommes du Jour* (7 novembre 1908)
© Aristide Delannoy | <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k442279r>.

Ce succès est pourtant de courte durée. Abandonné par la droite traditionnelle et délaissé par la droite radicale, subissant les coups de boutoirs de la CGT et l'hostilité grandissante du mouvement ouvrier, Pierre Biétry abandonne son poste de député et son rêve de fédérer la droite. Les Jaunes de France entrent en crise et déclinent

progressivement. Son chef de file se réfugie dans la rancœur et les outrances, avant de quitter la France en juin 1912 pour l'Indochine où il meurt en 1918. Le mouvement des Jaunes disparaît avec lui.

Le programme des Jaunes de France participe à l'émergence du « socialisme natio-

nal » qui prévoit l'intégration du prolétariat dans la collectivité nationale, par la collaboration entre les classes, par son accession à la propriété privée individuelle et sa participation aux bénéfices du capital. La nation est un horizon indépassable et l'alliance des ouvriers et des patrons doit permettre d'affronter la compétition internationale qui oppose les nations.

À partir de 1904, la référence au socialisme est abandonnée. violemment anti-communiste et anti-libérale, ce programme cherche alors à construire une troisième voie conservatrice, autoritaire qui s'oppose au legs de la Révolution française, à l'État moderne, à la démocratie parlementaire et au développement de l'intervention étatique dans le champ social et économique.

Dans un contexte marqué par l'industrialisation, le bouleversement des structures sociales et l'exacerbation des conflits sociaux, le programme des Jaunes de France touche une fraction du prolétariat qui partage les mêmes craintes sur l'avenir.

Si l'échec des Jaunes est net, il ne faut pas sous-estimer son assise ouvrière et la pérennité de ses idées. Ainsi, le triptyque « Patrie, Famille, Travail », lancé par Paul Lanoir dès 1902, fut repris par le régime de Vichy près de quarante ans après.

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS FRANÇAIS (1936-1940)

La crise économique des années trente se double d'une instabilité gouvernementale chronique qu'éclaboussent les scandales de corruption. Dans ce contexte, les Croix-de-Feu, une association d'anciens combattants fondée en 1927, mute, sous l'impulsion de son dirigeant le colonel de La Rocque, en organisation politique. De 13 000 membres en 1930, celle-ci atteint entre 700 et 900 000 membres à la veille de sa dissolution le 18 juin 1936 par le gouvernement de Front populaire dirigé par Léon Blum.

Ce parti de masse de droite, dont l'orientation politique emprunte plus au nationalisme traditionnel et au catholicisme qu'aux doctrines du fascisme, exerce un fort pouvoir d'attraction sur les classes moyennes, mais également populaires. Antimarxiste, antilibéral, antiparlementaire, nationaliste et corporatiste, cette organisation a toutefois repoussé

l'idée de la prise du pouvoir, le 6 février 1934, lorsque les ligues d'extrême-droite se sont violemment affrontées aux forces de l'ordre devant l'Assemblée nationale.

Cet événement fut un électrochoc pour les organisations de gauche et syndicales. La manifestation unitaire du 12 juin 1934, puis la signature d'un pacte d'unité d'action en juillet aboutit un an plus tard à la naissance du programme du Front populaire entre les partis socialiste, communiste et radical et au processus de réunification de la CGT.

Dissous, les Croix-de-Feu sont remplacés par le Parti Social Français (PSF), doublé sur le plan syndical par la Confédération des Syndicats Professionnels Français (CSPF).

Dès le 5 juin 1936, un Bureau d'études syndicales avait été créé au sein des Croix-de-Feu avec pour objectif d'implanter

dans chaque usine des syndicats dits « apolitiques ». Dix jours plus tard, les Croix-de-Feu revendiquaient 2 000 syndicats pour la région parisienne. Le 25 juillet, une Union fédérale de la région parisienne est constituée, suivi le 15 octobre par la mise en place d'un comité de coordination rassemblant les unions départementales créées.

Le 8 janvier 1937, la « Confédération des Syndicats Professionnels Français » est officiellement constituée. Le 15 juillet 1937, le premier numéro du journal confédéral, *SPF*, est lancé. Fin 1937, la confédération regroupe soixante-quinze secrétariats départementaux et dix-huit fédérations professionnelles. En 1938, le mouvement évoque 50 000 membres dans la métallurgie. Ce chiffre, faible au regard des 750 000 adhérents revendiqués par la CSPF, doit être rapporté aux 800 000 syndiqués de la seule Fédération CGT des métaux à la même période.

En région parisienne, son implantation se concentre dans les collèges « employés » et « représentants » de l'automobile, notamment chez Citroën, Fero-do, Unic, Magneto, Chausson, Matford et plus timidement dans la « forteresse ouvrière » Renault. Dans le Rhône, l'implantation des SPF est modeste chez Berliet, mais plus importante chez Verdol, Petrier, Tissot et Raymond, Bessèges, aux Fonderies et Ateliers du Rhône ou à l'Aluminium du Rhône. En Saône-et-Loire, les SPF s'organisent à Châlon et au Creusot, grâce au rôle pionnier des agents de maîtrise de la métallurgie et des agents des Transports Citroën.



Une carte d'adhérent au SPF de la compagnie Singer (1936) © IHS CGT Métallurgie

Inspirée du programme des Croix-de-Feu, la doctrine des SPF est celle de la collaboration entre les classes et de la définition d'une « troisième voie » entre le libéralisme et le marxisme. Elle promeut la négociation collective, l'extension des allocations familiales, la généralisation des primes individuelles, la participation aux bénéfices, l'augmentation de la durée des congés payés, la création de caisses de retraite ou encore la formation professionnelle pour les chômeurs. Elle

s'oppose aux occupations d'usines et aux « grèves politiques » et propose la limitation du recours à la grève aux cas de non-application des conventions collectives, de la législation et des décisions de justice par le patronat.

En 1940, La Rocque, comme de nombreux membres du PSF et de la CSPF, se rallie au régime de Vichy.



Colonel de La Rocque © IHS CGT Métallurgie

LA TENDANCE « SYNDICATS » DANS LA CGT (1936-1940)

Sans être à proprement parler une opération d'implantation de l'extrême-droite dans le mouvement syndical, la création de la tendance « Syndicats » en octobre 1936 au sein de la CGT devait être signalée dans cette brochure.

En effet, le parcours de ses plus éminents dirigeants durant la Seconde Guerre mondiale et le rôle joué par certains d'entre eux dans la création des syndicats « indépendants » à la Libération sont loin d'être anecdotiques.

La tendance s'organise autour de la création d'un journal, *Syndicats. Hebdomadaire du monde du travail*, lancé le 16 octobre 1936. Désormais, au sein de la CGT réunifiée en mars 1936 cohabitent trois tendances : celle des ex-unitaires derrière Benoît Frachon et *La Vie Ouvrière*, celle des « centristes » derrière Léon Jouhaux

et *Le Peuple* et enfin celle des anticommunistes rassemblés derrière René Belin et Syndicats.

Militant de la Fédération CGT des PTT, René Belin est élu en 1933 au bureau confédéral de la CGT confédérée. Hostile à la réunification avec CGT unitaire, il est également réservé sur le programme du Front populaire, notamment en ce qui concerne l'application des quarante heures hebdomadaires.

Le programme de la tendance « Syndicats » comprend deux axes principaux. Le premier est celui de l'indépendance syndicale et à ce titre, elle entend lutter contre la « colonisation » communiste, c'est-à-dire la progression de l'influence des militants communistes au sein de la CGT. Le second est celui du pacifisme, qui justifie la non-intervention du gouvernement Blum pour défendre l'Espagne

républicaine, puis l'acceptation de l'annexion de l'Autriche-Hongrie et de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie.

La lutte avec les ex-unitaires est féroce au niveau confédéral comme local, tant leurs positions sont antagonistes.

Dénonçant les grèves de novembre 1938 contre les décrets-lois Daladier, la tendance « Syndicats » se prononce ainsi « pour un syndicalisme constructif qui n'exclurait pas la collaboration avec le patronat », selon les mots de Georges Dumoulin, figure de la tendance.

Au congrès confédéral de 1938, les motions qu'elle défend recueille plus d'un tiers des votes, ce qui correspond à 865 000 syndiqués soit un cinquième des effectifs de la CGT.

La signature du pacte germano-soviétique en août 1939 en-

traîne l'exclusion des militants communistes de la CGT en septembre. La tendance « Syndicats » entreprend alors une dure campagne pour, selon ses propres mots « mettre hors d'état de nuire » les communistes.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie lance son offensive à l'Ouest et impose rapidement une déroute à l'armée française. Le 14 juin, les allemands sont à Paris. Philippe Pétain, nommé chef de gouvernement, signe l'armistice le 22 juin.

Le 14 juillet 1940, sans demander l'avis du bureau confédéral de la CGT, René Belin accepte d'entrer au gouvernement en tant que ministre de la Production industrielle et du Travail, fonction qu'il occupe jusqu'en février 1941, avant d'être nommé secrétaire d'État au Travail jusqu'à sa démission en avril 1942.

Il appelle immédiatement une partie de l'ancienne équipe de « Syndicats » à ses côtés, dont Marcel Roy, ancien secrétaire de la Fédération CGT des métaux. Signataire de la loi d'août 1940 portant dissolution des confédérations syndicales et patronales, René Belin promulguait également la Charte du Travail en octobre 1941 dont le contenu prévoit le contrôle de la corporation professionnelle sur les prix et les salaires, la mise en place d'un syndicat unique et obligatoire, l'interdiction de la grève et l'entente entre patrons et ouvriers est prônée dans le cadre de « comités mixtes sociaux ».

On peut toutefois lui attribuer quelques lois favorables aux salariés : fonds national de chô-



Quelques collaborateurs et amis de « Syndicats » © IHS CGT

mage, retraites des vieux travailleurs, statut des travailleurs à domicile, renforcement de l'inspection du travail.

Jugés par la commission d'épuration à la Libération pour leur attitude au sein du régime de Vichy et à l'égard de l'occupant nazi, de nombreux militants de l'ex-tendance « Syndicats » par-

ticipèrent à la naissance du syndicalisme « indépendant » dès la Libération.

LE SYNDICALISME DIT « INDÉPENDANT » OU « LIBRE » (1948-1984)

La Confédération Générale des Syndicats Indépendants (CGSI) naît en 1948 de la rencontre de quatre courants : des ex-communistes ayant rompu en 1939 comme André Parsal ou Sulpice Dewez, des anciens de la tendance « Syndicats » proches de la Charte du Travail, des ex-membres des Syndicats Professionnels Français (SPF) et des gaullistes de l'Action ouvrière.

À cette date, la CGSI affirme regrouper 300 syndicats, avec pour bastion la métallurgie de la région parisienne (Citroën, Peugeot, Radio-Technique, Thomson-Houston, Sauter-Harle, SKF, Alsthom-Levallois ou encore Bull).

L'anticommunisme, comme ciment idéologique de la centrale « indépendante », n'empêche pas une première rupture d'éclater au niveau national en octobre 1952. Le départ des ex-partisans de la charte du Travail regroupés derrière André Parsal pour créer une éphémère Confédération Syndicale Travail et Liberté (CSTL), ne contrarie toutefois pas l'expansion de la CGSI, notamment dans l'indus-

trie automobile, chez Citroën et chez Simca, où elle bénéficie d'un soutien patronal sans faille.

Cependant, dès la fin des années cinquante, la CGSI est de nouveau frappée par les scissions. La première a pour origine la guerre d'Algérie. En mars 1957, trois membres du bureau confédéral – Jacques Simakis (Chimie), Raymond Houssard et Émile Pommier (Métallurgie) – sont évincés de la CGSI en raison de leurs proximités affichées avec les milieux d'extrême-droite pro-Algérie française. Cette exclusion entraîne le départ de nombreux syndicats, dont le Syndicat Indépendant Renault (SIR) et celui de Ferodo, qui retrouvent la précédente scission d'André Parsal pour donner naissance à la Confédération Française des Syndicats Indépendants (CFSI).

La seconde scission intervient en 1959. La CGSI, qui a obtenu un siège en janvier 1959 à la Commission supérieure des conventions collectives, en plus de celui du Conseil Économique et Social reçu en mars 1951, suscite les convoitises de cer-

tains gaullistes qui soutiennent la constitution d'une grande centrale syndicale favorable au nouveau pouvoir. Prenant appui sur Raymond Jacquet, responsable du syndicat CGSI chez Simca, tentative est faite d'évincer Sulpice Dewez de la direction confédérale. L'échec de la manœuvre conduit le syndicat Simca à se rapprocher de la CFSI pour fonder, en décembre 1959, la Confédération Française du Travail (CFT).

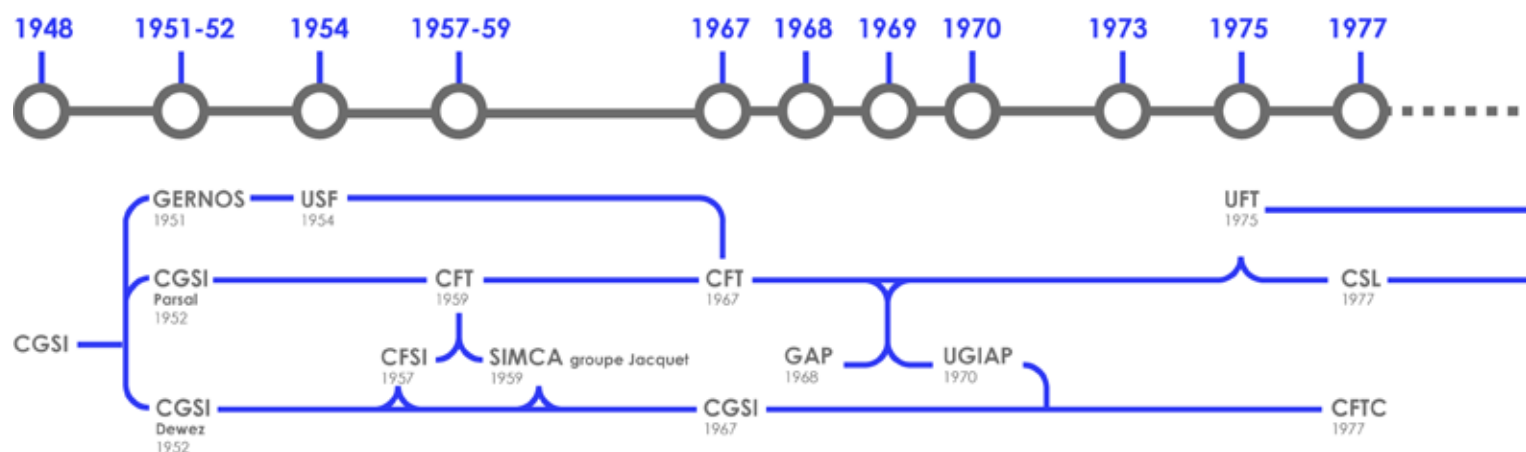
Ces deux épisodes ouvrent, pour le syndicalisme « indépendant », une décennie de division et de faible audience au plan national.

La CFT rencontre ainsi d'importantes difficultés qui entravent son développement. Le syndicat Simca a pris, à plusieurs reprises, ses distances, tout en poursuivant sa progression.

Le renouveau intervient à l'occasion des grèves de mai-juin 1968, durant lesquelles l'action de la CFT a clairement été du côté de l'ordre.

Cette attitude a entraîné un courant d'adhésions assez net

Le syndicalisme « indépendant » de 1948 à 2016



au niveau national. Le nombre de sections syndicales CFT recensées par le ministère du Travail s'élève ainsi de 103 en 1969 à un peu plus de 400 en 1973. Cette dynamique dont bénéficie la CFT se grippe toutefois dès le milieu des années 1970. Cet essoufflement a plusieurs causes.

Tout d'abord, l'éviction en 1975 de Jacques Simakis, secrétaire général de la CFT depuis 1959, de la direction confédérale par Auguste Blanc, fondateur du Syndicat indépendant des salariés de Citroën (SISC), accélère l'émiettement et l'affaiblissement du syndicalisme « indépendant ». En effet, Jacques Simakis ainsi qu'une partie du bureau confédéral refusent le coup de force et fondent l'Union Française du Travail (UFT) la même année.

Elle doit par ailleurs affronter l'opposition croissante de la CGT au niveau national et, dans une moindre mesure, celle de la CFDT. La CGT publie sa première brochure en 1970, à l'annonce des velléités des gaullistes et des Républicains

indépendants d'octroyer la représentativité à la CFT. L'essentiel de la lutte est toutefois menée à partir de l'attaque d'un piquet de grèves par un commando CFT à Peugeot Saint-Étienne en avril 1973. S'ensuit une campagne nationale dont le point culminant est atteint en juin 1977 avec l'assassinat de Pierre Maître, militant CGT aux Verreries Mécaniques Champenoises, par des militants CFT venus de l'usine Citroën voisine.

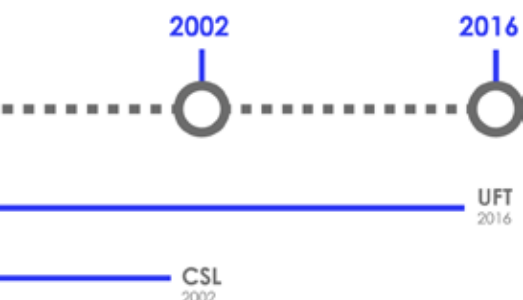
La dynamique d'implantation est ébranlée et le changement d'intitulé de la centrale en Confédération Syndicale Libre (CSL) lors du congrès extraordinaire de novembre 1977 n'y change rien. De son côté, la CGSI, moribonde après 1968, prend la décision en 1977 d'intégrer la CFTC.

Le sursaut de syndicalisation espéré en réaction à l'arrivée de la gauche au pouvoir n'a finalement pas eu lieu. Au contraire, le rapport de la Commission d'enquête parlementaires sur les activités du service d'action civique (SAC) en 1982 mettant en lumière les liens entretenus

avec la CFT-CSL et surtout les grandes grèves qui secouent le secteur automobile durant la première moitié des années quatre-vingt ébranlent le syndicalisme « indépendant » dans ses bastions. En 1982 et 1983, la CGT parvient à devancer la CSL aux usines Citroën d'Aulnay et de Poissy aux élections professionnelles. Le déclin s'amorce et l'implantation de cette organisation s'effrite, jusqu'à sa mise en sommeil en 2002.

À ce rapide tour d'horizon de l'histoire du syndicalisme dit « indépendant », il faut ajouter quelques mots sur son implantation et sur sa doctrine.

Comme ses prédécesseurs, il est profondément anticommuniste et défend une hypothétique « troisième voie » entre communisme et libéralisme. Son programme, inspirée par la morale sociale chrétienne et la pensée gaulliste, prône la collaboration entre les classes par la cogestion, le sentiment national tout en rejetant l'intervention de l'État dans le domaine économique et les grèves « politiques ».



Jacques Simakis
© DR | coll. IHS CGT métallurgie



Auguste Blanc
© DR | coll. IHS CGT métallurgie

Il est possible de distinguer trois types de syndicats « indépendants » :

Le premier est implanté dans de petites et moyennes entreprises. La création d'une section syndicale CGT ou un mouvement de grève expliquent bien souvent la création d'un syndicat « indépendant » par des salariés « conservateurs », des gaullistes ou encore des cadres, sous le regard bienveillant de l'employeur. Sa longévité et sa représentativité sont souvent faibles.

Le second s'établit dans des établissements de taille plus importante dépendant le plus souvent d'un groupe. La direction, par son attitude et ses décisions, appuie les syndicats « indépendants » pour contrarier l'implantation et l'expression de la CGT et de la CFTD. La prise

de contrôle des institutions représentatives du personnel par les « indépendants » est favorisée et s'accompagne le plus souvent d'une campagne de communication d'entreprise à vaste échelle et d'une répression anti-syndicale ciblée.

Le troisième est également installé dans des établissements de taille importante. Celui-ci n'est alors qu'un rouage dans un système répressif inspiré du « modèle social » mis en place par Simca au milieu des années cinquante. Les directions mettent en place des services de gardiennage et de sécurité musclés, un fichage systématique à grande échelle des salariés, un quadrillage des usines par des « conseillers sociaux » ou des « agents de secteur », multiplient les violences physiques et psychologiques à l'encontre

des militants et des travailleurs récalcitrants, systématise le truquage des élections pour s'assurer la mainmise sur les institutions représentatives du personnel, les licenciements méthodiques des élus et des militants syndicaux, et permettent des distributions automatiques de cartes d'adhérents lors du recrutement ainsi que la présence des dirigeants « indépendants » dans l'organigramme de direction de l'entreprise.

C'est ce dernier pan du syndicalisme « indépendant » qui a été particulièrement combattu par la CGT, en raison du poids qu'il représentait – le Syndicat National de l'Automobile CFT reven- dique en 1971, 70 000 adhérents et deux cents sections syndicales – et du danger qu'il faisait peser sur l'exercice des droits et libertés syndicales.



Les largesses du régime en faveur de la CFT © Cabrol | La Vie Ouvrière n° 1717 du 25 au 31 juillet 1977

LES SYNDICATS « FN » (1995-1997)

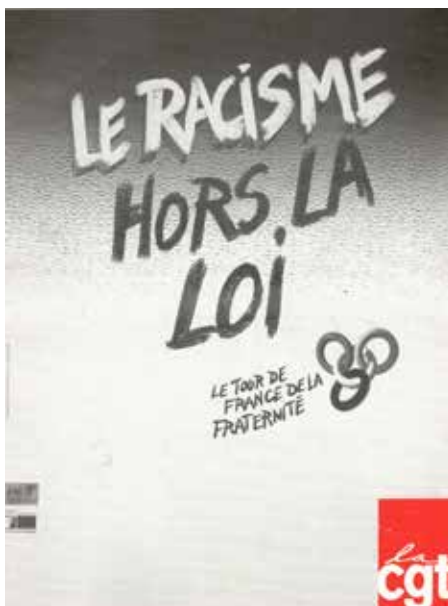
La dernière étape dans cet historique des tentatives d'implantation de l'extrême-droite dans le mouvement syndical est l'expérience des syndicats créés par le Front national.

Jusqu'au début des années 1990, le syndicalisme est une cible régulière du parti frontiste qui n'hésitait pas à réclamer sa suppression pure et simple.

Mais cela n'empêchait pas la direction du FN d'inciter dans le même temps ses militants à pratiquer l'entrisme dans les organisations syndicales représentatives. Trois confédérations sont privilégiées : Force ouvrière, car elle n'exclut pas leur présence au nom du principe de liberté de conviction, la CFTC, à laquelle le courant catholique traditionnaliste du FN appelle à adhérer et la CGC, en raison de son caractère catégoriel et de son orientation libérale. Il rejette en revanche la CGT, la CFDT, la FEN, mais également la CFT- CSL, en raison du poids important des gaullistes en son sein.

Le positionnement du FN à l'égard du syndicalisme évolue radicalement, sur l'impulsion de son numéro 2, Bruno Mégret, à partir des grèves de novembre-décembre 1995. Dans sa stratégie de conquête de l'électorat ouvrier et populaire, le FN pare son discours de considérations sociales et décide de mettre sur pied ses propres syndicats.

Sur les six syndicats créés (FN-Police, FN-RATP puis Force nationale transports en commun, FN-Pénitencier puis Force nationale Pénitencier, FN-Transports Lyonnais), cinq se



Affiche confédérale du Tour de France de la Fraternité (1997) © IHS CGT

voit refuser la qualité même de syndicat et sont dissous après les recours en justice engagés par la CGT et la CFDT, avec l'appui du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France. Le sixième, quoique non dissous, ne fut pas reconnu représentatif dans l'entreprise. À cela s'ajoutaient d'autres organisations comme FN-Locataires ou le Cercle national des préretraités et retraités (CNPR).

L'audience réalisée par certaines de ces organisations était pourtant loin d'être anecdotique. FN-Police a ainsi obtenu, avant annulation suite à sa dissolution, 7,4 % aux élections professionnelles de 1995, lui ouvrant droit au bénéfice du détachement de 25 permanents, d'une subvention d'un demi-million de francs et d'un siège au comité technique paritaire central.

La dispersion de ses militants syndicalistes conduit également le FN à créer un lieu de rassem-

blement, en juin 1996, intitulé le « Cercle national des travailleurs syndiqués » (CNTS).

Aux élections prud'homales de 1997, le FN soutient la Confédération française nationale des travailleurs (CFNT). Les 132 listes obtiennent 5,91 % en moyenne dans les 34 départements où elles sont présentées, soit moins de 2 % au niveau national. Elle obtient 18 élus (dont 7 dans le Rhône) et dépasse les 10 % des suffrages exprimés dans trois villes (Mantes-la-Jolie, Villefrance-sur-Saône, Salon-de-Provence).

La bataille judiciaire engagée une nouvelle fois par la CGT et la CFDT avant et après le scrutin permis d'aboutir finalement à l'arrêt de la Cour de cassation du 25 juin 1998 invalidant les 18 conseillers prud'hommes élus.

L'exclusion de Bruno Mégret du parti frontiste en décembre 1998 et son départ avec une majorité de cadres et d'élus FN pour fonder ce qui devint plus tard le Mouvement national républicain (MNR), met un terme à la tentative de l'extrême-droite de mettre sur pied ses propres structures.

Pour autant, elle n'abandonne pas la stratégie de l'entrisme qui est combattue sans relâche, notamment par la CGT qui, après son Tour de France de la Fraternité organisé en 1997, lance une grande campagne l'année suivante contre le racisme et les discriminations au travail.

CONCLUSION

Au final, ce qui frappe, c'est la multiplicité des tentatives de la droite et de l'extrême-droite pour s'implanter dans le syndicalisme et leur concomitance avec les temps forts de l'histoire syndicale : création de la CGT, Front populaire, Libération, grèves de mai-juin 1968, grèves de 1995.

Ce n'est bien évidemment pas le fruit du hasard ! Les possédants, lorsqu'ils se sentaient menacés, n'ont pas hésité à financer et à soutenir ces « hommes en brun » pour faire barrage aux revendications. Parmi eux, on note l'investissement d'une partie du patronat métallurgique, notamment dans l'automobile.

Ces tentatives, si elles ont en fin de compte été des échecs faute de réussir à s'enraciner dans le temps, sont tout de même parvenues à fédérer sur leur programme un nombre non négligeable de travailleurs, issus de secteurs professionnels et hiérarchiques variés. Il existe donc bien une frange « conservatrice » parmi le salariat qui se reconnaît dans ces valeurs :

Un anticommunisme virulent ;

Un programme syndical faisant la part belle à une « troisième voie », entre socialisme et libéralisme, dont le contenu prévoit notamment la collaboration entre les classes, des formes de cogestion entre le patronat et les salariés, le refus de la « grève politique », la défense de l'ordre, de la « liberté de travail » et du droit de propriété, la contestation – à partir de 1936 – des critères de représentativité

syndicale qui constitue un obstacle à leur implantation ;

Un discours nationaliste, avec des relents de racisme, voire d'antisémitisme doublé d'un militantisme musclé, dans les mots comme dans les actes ;

Un appui financier et politique d'une frange non négligeable de la bourgeoisie et des liens importants avec les directions d'entreprise qui facilitent leur implantation.

Leur échec s'explique tout d'abord par les désaccords profonds qui traversent les différents courants de la droite et de l'extrême-droite et qui n'ont pas manqué d'alimenter les scissions et les polémiques. Ensuite, leurs discours et leurs pratiques n'ont jamais réussi à convaincre la grande masse des travailleurs, si bien que ces tentatives ont échoué à supplanter le syndicalisme réformiste que l'extrême-droite jugeait trop conciliant à l'égard, soit des communistes, soit des États-Unis. Enfin, il faut bien évidemment ajouter le combat du mouvement syndical, politique et associatif pour bloquer son implantation et éviter son développement : campagne d'information des salariés et de l'opinion publique, accent mis sur la syndicalisation, l'organisation et la démocratie syndicale, solidarité financière, recours en justice, voire service d'ordre et organisation clandestine dans les cas les plus extrêmes ont à chaque fois permis de venir à bout de ces tentatives.

Poursuivons sans relâche ce combat !

SIGLES

CAT. Confédération Autonome du Travail.

CGSI. Confédération Générale des Syndicats Indépendants.

CFNT. Confédération Française Nationale des Travailleurs

CFSI. Confédération Française des Syndicats Indépendants.

CFT. Confédération Française du Travail.

CNSF. Confédération Nationale des chauffeurs routiers et des Salariés de France.

CNTS. Cercle national des travailleurs syndiqués.

CSL. Confédération des Syndicats Libres.

GAP. Groupements Autonomes Professionnels.

GERNOS. Groupement pour l'Étude et la Réalisation d'un Nouveau Syndicalisme.

SAC. Service d'Action Civique.

SNA-CFT. Syndicat National de l'Automobile – CFT.

SPF. Syndicats Professionnels Français.

UFT. Union Française du Travail.

UGIAP. Union des Groupements Indépendants et Autonomes Professionnels.

USF. Union des Salariés de France.

CHRONOLOGIE INDICATIVE (1899-2015)

Novembre 1899. Création du premier syndicat jaune à Montceau-les-Mines.

Décembre 1901. Création de l'Union fédérative des syndicats et groupements ouvriers professionnels de France et des colonies.

Avril 1902. Scission de Pierre Biétry de l'Union fédérative.

Décembre 1902. Création de la Fédération Nationale des Jaunes de France.

Mai 1908. Pierre Biétry lance son mouvement politique, le Parti propriétaire.

1912. Disparition de la Fédération Nationale des Jaunes de France après le départ de Pierre Biétry pour l'Indochine.

Juin 1936. Création d'un Bureau d'études syndicales au sein des Croix-de-Feu.

Juin 1936. Lancement du journal *Syndicats. Hebdomadaire du monde du travail* pour fédérer, au sein de la CGT, les opposants aux militants communistes

Janvier 1937. Assemblée constitutive de la confédération des Syndicats Professionnels Français.

Juillet 1937. 1^{er} congrès de la confédération des SPF.

Septembre 1938. 2nd congrès de la confédération des SPF.

Juin 1940. Disparition du journal *Syndicats. Hebdomadaire du monde du travail*.

14 juillet 1940. René Belin, dirigeant de la tendance « Syndicats », devient ministre de la Production industrielle et du Travail du régime de Vichy, tandis qu'une partie de l'ancienne

tendance suit son exemple, à l'image du métallurgiste Marcel Roy.

9 novembre 1940. René Belin signe le décret de dissolution des organisations syndicales.

4 octobre 1941. René Belin signe la Charte du Travail.

1948. Création de la CGSI.

1959. Création de la CFT.

1968. Implantation de la CFT chez Citroën.

1969. Implantation de la CFT chez Peugeot.

1970. Implantation de la CFT chez Berliet.

1970. La CFT devient majoritaire chez Citroën.

Septembre 1971. Reconnaissance de la représentativité du SNA-CFT.

Mars 1972. Attaque de militants de la CFT contre un piquet de grève à Peugeot Mulhouse.

Juillet 1972. Lors d'un bal à Issy-les-Moulineaux, une jeune femme est violée par des militants CFT.

Février 1973. La CGT dépose un premier dossier contre la CFT au ministère du Travail. Début de la lutte contre le syndicalisme « indépendant ».

Avril 1973. Attaque de militants de la CFT contre un piquet de grève à Peugeot Saint-Étienne.

1975. Auguste Blanc, secrétaire général du Syndicat indépendant des salariés de Citroën – CFT évince une partie du bureau confédéral de la CFT, qui décide de fonder leur propre organisation, l'UFT.

1977. La CGSI se dissout et l'essentiel de ses syndicats rejoint la CFTC.

1977-1978. Publication par la CGT de trois ouvrages à fort tirage dénonçant les agissements du syndicalisme « indépendant » et ses liens avec l'extrême-droite et le grand banditisme.

5 juin 1977. Assassinat de Pierre Maître, ouvrier en grève aux Verreries Mécaniques Champenoises à Reims par des militants CFT.

Novembre 1977. La CFT décide de changer de nom et devient la CSL.

Décembre 1979. La liste commune CAT-CNSF-CSL obtient 4,1 % aux élections prud'homales, soit 28 élus.

1982. Publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités du SAC, et dissolution de cette organisation.

1982. La CGT devient majoritaire devant la CSL à Citroën Aulnay.

Décembre 1982. La CSL obtient 6,42 % aux élections prud'homales, soit 40 élus.

Novembre 1995. Création de FN-Police, dissous suite à la décision de la Cour de cassation du 10 avril 1998.

Février 1996. Création de FN-RATP, dissous suite à la décision de la Cour de cassation du 10 avril 1998.

Mai 1996. Création de FN-TCL, pour les transports en commun de Lyon.

Juin 1996. Création de FN-Locataires, pour les locataires de HLM.

Juin 1996. Création du « Cercle national des travailleurs syndiqués » (CNTS).

Septembre 1996. Création de FN-Pénitenciaire, dissous suite à la décision de la Cour de cassation du 10 avril 1998. Une tentative postérieure de création, sous le nom de Force nationale pénitenciaire, échoua également.

Décembre 1997. La Confédération française nationale des travailleurs (CFNT) obtient moins de 2 % aux élections prud'homales.

2002. La CSL est officiellement mise en sommeil.

Mars 2011. Création par le Front national du « Cercle national de défense des travailleurs syndiqués » (CNDTS) en réponse aux exclusions des militants CGT et CFTD présents sur les listes électorales frontistes.

19 janvier 2012. 400 personnes assistent au colloque organisé par l'IHS CGT sur le thème « Le Front national démasqué par l'histoire »

29 janvier 2014. Lancement de la campagne intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL contre les idées d'extrême-droite.

Avril 2014. Parution du livre *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême-droite* aux Éditions de l'Atelier.

6 mai 2015. Meeting intersyndical à Béziers sur la gestion des municipalités par l'extrême-droite.



Argumentaire de la fédération CGT de la métallurgie (2015) © A. Sayad | FTM CGT

POUR ALLER PLUS LOIN...

« Le Front national démasqué par l'histoire », *Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, numéro spécial, 2012, 47 p.

Pierre-Yves Bulteau, *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême-droite*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2014, 168 p.

P. Limousin, « L'extrême-droite au travail », *Article 31*, 1990, cahiers n° 2.

René Mouriaux, *Syndicalisme et politique*, Paris, Éditions ouvrières, 1985, pp. 108-112.

Les Jaunes

Christophe Maillard, *Pierre Biétry (1872-1918) : du socialisme au nationalisme ; ou l'aventure du leader des Jaunes à la Belle époque*, Université Paris X-Nanterre, thèse d'histoire, 2005, 619 p. Compte-rendu en ligne : <https://revueshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=1681>.

Jean-Pierre Rioux, « Prolétaires de droite : les syndicats jaunes », *L'Histoire*, 1978, n° 4, pp. 77-79.

Zeev Sternhell, *La Droite révolutionnaire (1885-1914)*, Paris, Fayard, 2000, pp. 253-319.

Maurice Tournier, « Les jaunes : un mot-fantôme à la fin du XIX^e siècle », *Mots*, 1984, n° 8, pp. 125-146. En ligne : www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1984_num_8_1_1143.

La Confédération des syndicats professionnels français

Philippe Machefer, « Les Syndicats professionnels français (1936-1939) », *Le Mouvement social*, 1982, n° 119, pp. 91-112. En ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5618569x.

La tendance « Syndicats »

Marie-France Rogliano, « L'anticonnisme dans la CGT : Syndicats », *Le Mouvement social*, 1974, n° 87, pp. 63-84. En ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619226f.

Morgan Poggioli, « Les organes de tendance de la CGT sous le Front populaire », *Les Cahiers de l'Institut d'histoire sociale CGT*, 2011, n° 119, pp. 6-19. En ligne : http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_1953_CHS_119.pdf.

Le syndicalisme dit « indépendant » ou « libre »

Gérard Adam, « Le syndicalisme indépendant », *Droit social*, n° 11, novembre 1970, pp. 498-505.

Claude Angeli, Nicolas Brimo, *Une milice patronale : Peugeot*, Paris, Maspéro, 1975, 102 p.

Marcel Caille, Dominique Durand, *Les Truands du Patronat*, Paris, Éditions sociales, 1977, 293 p.

Marcel Caille, Dominique Durand, *L'Assassin était chez Citroën*, Paris, Éditions sociales, 1978, 254 p.

Patrice Chairoff, *Dossier B... comme barbouzes en France*, Paris, Alain Moreau, 1975, pp. 234-242.

Didier Favre, *Ni rouge, ni jaune. De la CGSI à la CSL. L'expérience du syndicalisme indépendant*, Paris, Minuit moins le quart, 1998, 292 p.

Jean-Louis Loubet, Nicolas Hatzfeld, « Poissy : de la CGT à la CFT », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 73, 2002, pp. 67-81. En ligne : www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-1-page-67.htm.

Henri Rollin, *Militant chez Simca-Chrysler*, Paris, Éditions sociales, 1977, 216 p.

Joseph Trehel, *Un homme de Poissy*, Paris, Éditions sociales, 1982, 202 p.

Les syndicats « FN »

Thierry Choffat, « Le national syndicalisme », in Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, *Un demi-siècle de syndicalisme en France et dans l'Est*, Nancy, PUN, pp. 59-72.

ISA, *Le Front national au travail. Arguments et mouvements*, Paris, Syllepse, 2003, 172 p.

Sites internet

Droite(s) extrême(s). <http://droites-extremes.blog.lemonde.fr/>.

Vigilance Initiatives Syndicales Antifascistes. <http://www.visa-isa.org/>.

La Horde. <http://lahorde.samizdat.net> (on trouve sur ce site une chronologie du Front national ainsi qu'une cartographie de l'extrême-droite française)

Reflexes. <http://reflexes.samizdat.net/>.

*Avec les
aidants
tisser le lien de la solidarité*

Crédit photo : Gerhard Lindeke/Eyesee

FACE À LA PERTE D'AUTONOMIE ET AU HANDICAP, LA MACIF SE MOBILISE POUR PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRÈTES :

Ainsi, des prestations Aidants&Aidés sont incluses dans nos contrats **Garantie Santé** et **Garantie Autonomie** pour faciliter le quotidien et préserver la santé des aidants, à chaque moment clé ou à chaque situation de rupture qu'ils rencontrent avec la personne aidée : aide administrative et bilan de l'aidant, bilan de l'habitat, aide à domicile, aide au répit et assistance psychologique⁽¹⁾.

Pour tisser le lien de la solidarité avec les aidants,
rendez-vous sur le site aveclesaidants.fr

Pour plus d'information sur nos contrats,
rendez-vous en point d'accueil

(1) Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats.



Les contrats Garantie Santé et Garantie Autonomie proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles régies par le livre II du Code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond 79000 Niort.

